



**F.S.U.66**

**FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE**

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire

**Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion**

*Avril, Mai, Juin 2019 n° 103*

## **EDITO : Une année agitée, des vacances méritées, une rentrée mobilisée !**

L'année scolaire 2018/2019 n'aura pas été de tout repos... Réforme du lycée, Loi Blanquer, projet de modification de la Fonction Publique, autant de sujets conflictuels dans un contexte de mobilisation des Gilets Jaunes ... Ce mouvement spontané a "secoué" l'ensemble des corps constitués et a interpellé le mouvement politique, associatif et syndical.

La première leçon à tirer est celle de la nécessité d'un rapport de force pour faire bouger les lignes: grâce à l'implication forte de citoyens mécontents, le gouvernement a dû infléchir sa stratégie, tant sur la forme avec l'annonce d'une moindre verticalité du pouvoir, que sur le fond avec, par exemple, le recul sur la non indexation des pensions.

La deuxième leçon consiste à imaginer et diversifier les modes d'actions: c'est ce que nous avons modestement essayé de réaliser dans le département depuis le mois de janvier: tractage sur la voie publique, blocages de la DSDEN, "écoles mortes", happenings ... autant d'actions qui ont suscité une bonne couverture médiatique. Sans pour autant remettre en cause les journées de grève, qui restent les moments qui mobilisent le plus fortement les collègues!

La troisième leçon est la capacité éruptive du mouvement social. La résignation que nous pouvons constater sur nos lieux de travail n'est pas une fatalité. Qui aurait imaginé en octobre un mouvement social capable de durer

près de 6 mois avec plus d'une trentaine de journées de mobilisations ? Cet exemple doit nous permettre d'aborder les prochains mois avec optimisme. Car les attaques gouvernementales se multiplient, avec comme point d'orgue la réforme des retraites. Elle aurait pour conséquence la diminution drastique des pensions, l'allongement du temps de travail avec pour corollaire la baisse substantielle du temps passé à la retraite en bonne santé.

C'est un enjeu de société majeur, dans un pays qui cumule les richesses (le PIB augmente chaque année) mais qui voit les inégalités se creuser.

Dans l'Éducation, le ministre Blanquer doit revoir sa copie: exit les EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux), le statut hiérarchique des directeurs d'école, la formation continue hors temps de travail, l'annualisation du temps de travail des professeurs. Même si les mauvais coups se poursuivent, l'action syndicale a permis un vrai recul du "super ministre"... qui en appelle d'autres! A condition d'être capable de mobiliser, et de sortir bon nombre de collègues de l'individualisme dans lequel ils se sont laissés embarqués. En attendant, les vacances sont là! La FSU vous souhaite de profiter pleinement et de faire le plein d'énergie qui sera nécessaire dès la reprise!

Bonnes vacances.

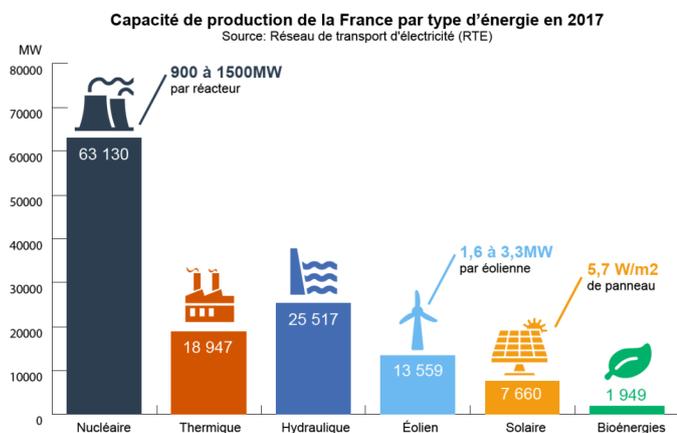
**Grégory Raynal,**  
Secrétaire départemental de la FSU 66

# La transition énergétique : ...

L'objectif de l'accord de Paris de diviser par quatre, les émissions de gaz à effet de serre du pays d'ici à 2050 est bien compromis, « ceux-ci ont augmenté de nouveau en 2015 et 2016 ». La consommation énergétique des transports ne fléchit pas. La rénovation énergétique dans le secteur du logement et du tertiaire est loin d'être atteinte pour ne prendre que ces deux domaines d'application. **La France demeure un des pays d'Europe les plus en retard sur les objectifs fixés pour 2020 en matière de déploiement des énergies renouvelables**. Ce constat nous interpelle !

La FSU, qui syndique également au ministère de l'environnement, dans la préparation de son congrès national de décembre 2019, se doit de porter une réflexion et de se doter de mandats clairs.

Si on observe la capacité de production par type d'énergie, la part des énergies renouvelables reste très modeste.



Nous sommes déjà engagés dans une volonté de « sortir du nucléaire ». Mais le réalisme doit-il nous inciter à moduler cette posture ?

Il semble urgent de s'atteler à un autre mix énergétique en ayant présent à l'esprit que si le volet

production est obligatoirement à considérer, la consommation est également à réduire de manière significative.

## La transition énergétique doit reposer sur trois piliers :

- développement des énergies renouvelables,
- efficacité énergétique (les déperditions représentent en moyenne environ 60% de la consommation énergétique finale),
- sobriété (baisse de nos consommations collectives et individuelles).

Les pistes évoquées par le C.E.S.E., (Conseil économique, social et environnemental) sont :

- De donner la priorité aux alternatives au transport routier individuel (transports en commun, covoiturage, ferroutage, télétravail...).

- D'aborder les questions agricoles et alimentaires tant pour l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 que pour le développement d'une bioéconomie durable.

- D'engager une rénovation efficace des bâtiments, en donnant la priorité absolue à l'élimination des passoires thermiques occupées par les ménages pauvres. L'Etat doit montrer l'exemple en rénovant rapidement ses propres bâtiments...

- La dimension emploi et formation doit être pleinement prise en compte.

Si nous adhérons à ces recommandations du C.E.S.E., par contre, nous sommes plus inquiets lorsque il ajoute qu'il faut lever les obstacles au développement des énergies renouvelables, notamment en raccourcissant les délais d'agréments, en diminuant les exigences administratives, en améliorant les raccordements de réseaux... Lever les freins concernant « l'hydraulique, le solaire, l'éolien ou la méthanisation », ne doit pas conduire à faire n'importe quoi ! Aujourd'hui, la financiarisation du développement de certaines de ces énergies est néfaste. Nombreuses sont les associations de citoyens qui s'élèvent contre tel ou tel projet, notamment dans l'éolien.

La FSU66 a été contactée par l'une d'entre-elles, « le vent tourne » qui refuse l'implantation de plusieurs petits parcs éoliens dans les Aspres. Nombre de leurs arguments interpellent.

Le collectif Le Vent tourne, qui s'oppose aux projets éoliens dans les Aspres, dénonce notamment les potentiels impacts paysagers et environnementaux du projet de Fourques. C'est un "saccage de ce contrefort du Canigou" : "Le périmètre choisi est très largement dégagé, n'offrant pas ou très peu de couverture visuelle (relief, arbres) à ces implantations. Avec des mâts à 150 mètres de hauteur, ces aérogénérateurs provoqueront des perturbations acoustiques et seront des hachoirs à oiseaux ou chauves-souris." Concernant la concertation en elle-même, Le Vent tourne déplore un manque de "débat direct" et une grande désinformation

ÉNERGIES RENOUVELABLES, EFFICACITÉ ÉNERGIQUE, SOBRIÉTÉ

# ...on ne fera pas l'économie d'un réel débat !

## Deux questions à débattre :

**La première concerne la place du nucléaire dans le mix énergétique et le choix fait d'un plan volontariste de diminution de cette énergie.**

Le C.E.S.E. recommande de réduire la part de l'énergie nucléaire, avec un plan permettant d'atteindre l'objectif de 50% d'électricité d'origine nucléaire avant 2035,

Des mouvements citoyens se mobilisent pour une « sortie totale » beaucoup plus rapide.

Les derniers mandats de la FSU prônent la non poursuite d'exploitation de réacteurs de plus de 40 ans.

Restent vivaces les recherches effectuées sur le retraitement des déchets radioactifs, sur leur réutilisation possible. Le stockage par enfouissement demeurant toujours très anxiogène pour les populations locales.

L'extraction du minerai, notamment en Afrique, exporte les nuisances environnementales hors de nos frontières, mais fragilise également

notre indépendance énergétique et génère de potentiels conflits.

**La deuxième liée à ce premier choix est le développement des énergies alternatives.**

Vent et soleil, accessibles et gratuits, ne créant pas de pollution carbonée, cela semble donc couler de source !

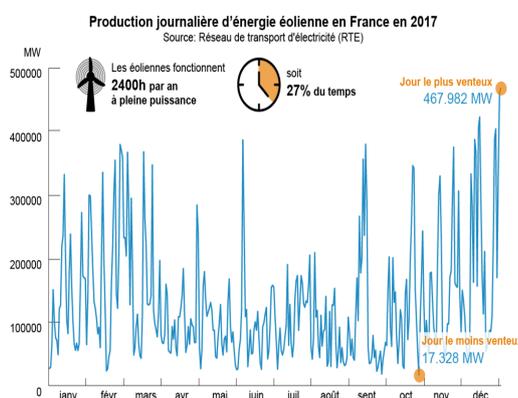
A y regarder de plus près, les énergies renouvelables présentent également quelques risques.

Le photovoltaïque est aujourd'hui très consommateur de foncier, lorsqu'il donne naissance à de grandes fermes de production.

L'éolien est accusé de nuire aux paysages et à la biodiversité, mais ce sont également des énergies qui ont une production intermittente et irrégulière, dont il faut anticiper les variations et les compenser par un autre mode de production, souvent le gaz ou le fuel.

De plus la production industrielle de ces énergies bénéficie de tarifs très avantageux, qui coûtent cher aux consommateurs et incitent à mettre sur pied des projets quelquefois peu opportuns car le critère retenu par ces groupes privés est d'abord la rentabilité financière. Cela n'est pas sans danger !

Le désengagement de l'Etat est préjudiciable à l'efficacité, d'autant que les collectivités promeuvent de grands plans pour l'avenir, dans notre région, REPOS scénario 2050 (Région à énergie positive) mais sans prendre en compte que les projets de l'industrie éolienne et photovoltaïque s'imposent dans les territoires entre temps et les impactent fortement !



## **On a besoin de recherche et d'investissements publics !**

Selon l'Agence Internationale de l'Énergie, le respect des objectifs de réduction des émissions de CO2 exige, pour moitié, le recours aux énergies renouvelables et, pour l'autre, une sobriété énergétique.

Relocalisation de la production industrielle, développement des services (et notamment des services publics), isolation des habitats, lutte contre l'obsolescence programmée sont autant de directions à prendre, non pas pour vivre avec « moins », mais vivre mieux.

Il n'y aura pas d'avenir juste socialement viable si on persiste dans « les fausses solutions », qui se limitent aux traitements des symptômes.

Le développement des agro-carburants en accaparant des terres agricoles menace l'alimentation de la population mondiale.

Eolien et photovoltaïque, doivent être initiés par des investissements publics et dans le cadre d'un service public de l'énergie, afin d'éviter les projets spéculatifs qui ne tiennent pas compte des populations, et représentent un danger pour la biodiversité.

Hydraulique et hydrolien peuvent être davantage exploités. De même des pistes dans la géothermie et le solaire doivent être privilégiées. La recherche doit s'intensifier dans de nouveaux domaines.

L'utilisation actuelle de l'énergie nucléaire basée sur la seule réaction de fission de l'uranium 235 présente des risques qui ont été cruellement rappelés lors de la catastrophe de Fukushima. En outre la gestion des déchets de fission n'est pas résolue.

Une transition énergétique sûre et durable implique par conséquent d'initier au plus vite un scénario de sortie de la production d'énergie électrique basée sur la fission de l'uranium et de recherche de nouveaux modes de production.



**DOSSIER RÉALISÉ PAR JEAN-PAUL BAREIL**

# Le partage du gâteau, cause réelle des réformes des retraites.

« De quoi parle l'économie ? De création et de partage des richesses. Tout le problème est de savoir qui regarde le gâteau et qui tient le couteau ».

Cette citation du très regretté Bernard Maris résume à merveille la problématique centrale à partir de laquelle s'agrègent toutes les autres dont en particulier les retraites.

aujourd'hui financent la retraite des actifs d'hier, de sorte qu'on a mis en place un système de solidarité intergénérationnelle vecteur de cohésion sociale, de sentiment d'appartenance à une nation. Les pensions retraites peuvent même être considérées comme un revenu issu du monde salarial dans le partage des richesses.

les dividendes versés aux propriétaires de ces structures.

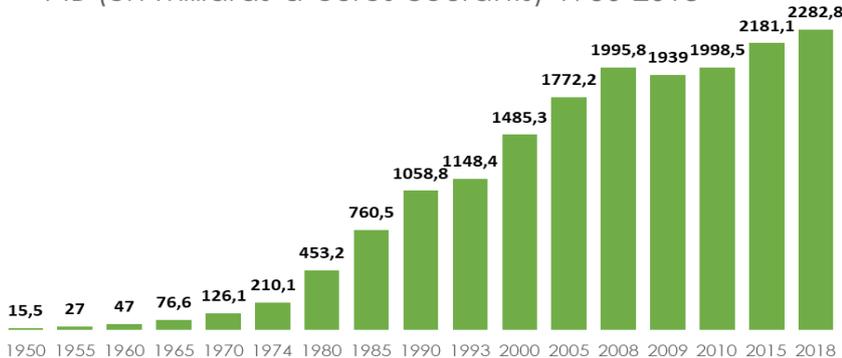
La croissance économique a pour vertu d'améliorer les revenus de tous.

Cependant, tout n'est pas aussi rose car les prix augmentent aussi. En effet, le graphique proposé est en euros courants ce qui signifie que la hausse des prix est incluse dans les données statistiques proposées. Par exemple, un instituteur débutant à la fin des années 1960 gagnait l'équivalent de 130€ ce qui est l'équivalent en terme de pouvoir d'achat aux 1500€ du professeur des écoles d'aujourd'hui. En résumé, malgré la croissance, le pouvoir d'achat des « instits » n'a pas augmenté sur une période de soixante ans.

Que se passe-t-il si on recalcule l'ensemble en enlevant la hausse des prix ?

Ce document nous montre qu'on attend une croissance hors inflation qui double le PIB de la France en 50 ans. Par ailleurs, l'Allemagne con-

un gâteau de plus en plus important  
PIB (en milliards d'euros courants) 1950 2018



Tout d'abord, l'économie d'une nation s'observe de façon dynamique.

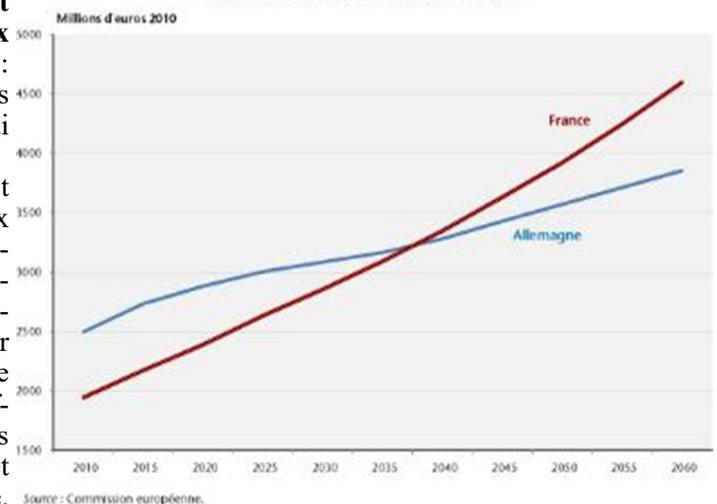
La création de richesses correspond à la production d'un pays à laquelle participent différents acteurs de la nation (entreprises, administrations, ..., et avant tout les personnes en situation d'emploi).

L'histoire sociale depuis 1945 est celle d'une progression spectaculaire de la production ou croissance économique. Le graphique proposé montre la hausse vertigineuse de la production française. Or, le PIB se transforme ensuite en revenus à se partager pour l'ensemble de la population et non pas uniquement pour ceux qui ont un emploi. La redistribution implique donc entre autre de financer les retraites selon un mécanisme de solidarité. Ainsi, les actifs d'au-

**En effet, le partage du PIB ou richesses en revenus se fait en deux grands pôles :**

d'un côté, les salaires qui correspondent au salaire net mais aussi aux cotisations sociales aux retraites du public prises sur le budget de l'Etat, aux différents régimes spéciaux... et d'un autre côté, la part des entreprises qui doit permettre de financer le renouvellement des équipements (amortissements), les investissements nouveaux avec remboursement des emprunts réalisés, la fiscalité des entreprises et enfin

5. Les PIB en France et en Allemagne



Source : Commission européenne.

naît une prévision de croissance inférieure du fait de son vieillissement de population.

**La taille du gâteau a exacerbé l'appétit de ceux qui tiennent le couteau.**

Pendant les trente glorieuses (1950-1973), la croissance économique était en moyenne de 5.5 % par an hors inflation et de plus de 10% par an en comptant la hausse des prix. Ainsi, on a assisté à une transformation sociale majeure. On a pu pérenniser notre système de sécurité sociale (créée en 1945 alors que la France était ruinée), notre système financier, l'accès à la consommation de masse, l'amélioration de notre mode de vie et de notre santé .

Cette période a cessé au début des années 1970. On a alors parlé de crise économique (avérée lors du choc pétrolier) alors qu'on s'est retrouvé à nouveau dans une situation normale, à savoir 1.5% de

croissance économique hors inflation en moyenne par an. Des problèmes sociaux tels que le chômage de masse ont fait leur apparition ... en même temps que le retour en force des idées libérales qui sont devenus ultra dominantes aujourd'hui.

Ainsi, au nom de l'emploi on a privilégié les entreprises dans la répartition du gâteau quitte à susciter une stagnation de la consommation ou un endettement accru des ménages qui ont vu leur salaire réel (pouvoir d'achat) stagner ou baisser (voir le gel du point d'indice des fonctionnaires). Par là même, on a lutté contre l'inflation de façon trop forte ce qui a favorisé les banques et les créanciers au

détriment des emprunteurs. De plus, on a limité la fiscalité de certains (grandes entreprises, ménages aisés) toujours en misant sur une hausse des investissements. On a fait stagner les salaires et diminuer les cotisations sociales ce qui a tari le financement de la sécurité sociale et créé des déficits pour l'Etat et pour la sécurité sociale.

Tout cela a créé une situation anxieuse et culpabilisante où on évoque les dettes, les déficits, des réformes nécessaires, des sacrifices pour sauver notre système... Il s'agit plus sûrement de continuer à partager le gâteau en faveur de ceux qui tiennent le couteau. La réforme des retraites est dans cette optique-là.

---

## Une réforme juste et nécessaire ? Ou la liquidation du système de retraite solidaire par répartition ?

---

**A en croire le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites Jean Paul Delevoye, il n'y a aujourd'hui aucune urgence à réformer, selon lui "nous n'avons pas le couteau sous la gorge". On peut donc légitimement se demander pourquoi réformer ? Et surtout pourquoi réformer au pas de charge ?**

Le total redistribué sous forme de pensions et de pensions de réversion représente 316 milliards d'€ ce qui est peu au vu de 2 400 milliards d'€ de PIB produits annuellement. Globalement les comptes sont à l'équilibre, ce qui veut dire que le montant de la « dépense » ne dépasse pas le total des recettes, et si on ne change rien en 2022 il ne manquerait selon le COR (Conseil d'Orientation des retraites) que 5,5 milliards d'€ pour financer les pensions futures, autant dire pas grand chose.

Tout cela fait que quel que soit le scénario de croissance de l'économie française envisagé les dépenses de retraite resteront sous contrôle.

Elles atteindraient 14,4% du PIB dans le scénario du retour de la croissance ; or ce scénario est, selon le COR et l'INSEE, le moins envisageable. Comme les retraites sont désindexées

des salaires et suivent peu ou prou les prix, le peu de croissance que devrait connaître l'économie française se traduira par la baisse du

comme un coût, un poids et non comme un droit acquis, les « anciens » seraient inutiles socialement, économiquement, donc il



poids des pensions dans le PIB. C'est pour cela que les comptes devraient être plus ou moins équilibrés .

Enfin, la volonté réformatrice de ce gouvernement exprime tout le cynisme du pouvoir en place. Emmanuel Macron, analyse le passage à la retraite comme le moment où l'on devient vieux et où on ne peut plus travailler. La retraite est donc envisagée

faut en limiter le coût pour les finances publiques, nous sommes donc en face d'un projet violent.

La population vieillit, l'espérance de vie s'allonge, c'est plutôt une bonne nouvelle, mais pas pour le gouvernement qui veut se servir de la retraite comme variable d'ajustement de sa politique malthusienne, de réduction des dépenses et déficits publics.

---

**DOSSIER SPÉCIAL RETRAITES : STÉPHANE MESTRES ET GÉRARD GIRONELL**

---

## En finir avec la complexité des régimes de retraite ?

L'idée part d'une analyse de la situation française, où coexistent 42 régimes de retraites différents, entre régime général, régimes spéciaux, régime particulier de la fonction publique, régimes des indépendants et professions libérales, ... Il y a évidemment au travers de la dénonciation de la complexité du système une manière de donner à croire que ce sera mieux après. L'évocation de 42 régimes et leur réunion en un seul régime universel prête à penser que le nouveau système sera plus solidaire. Le président le déclare : « il s'agit bien de garantir un système de répartition pour toutes et tous », donc en finir avec les « petites pensions » des agriculteurs ou des indépendants, qui compte tenu de la démographie de ces PCS seraient voués à la misère. C'est faire fi de l'histoire, et la réécrire.

Notre système « éclaté » est le fruit d'une histoire. Lorsque le Conseil National de la Résistance (C.N.R.) crée la sécurité sociale, l'idée est d'en faire un système universel, or les indépendants ont souhaité conserver leur indépendance, à une époque où la vente des terres agricoles ou des fonds de commerce, couplée aux pensions, garantissait, un niveau de vie convenable à la retraite. La multiplication des jachères agricoles et la désertification des centres villes changent la donne pour ces catégories. Néanmoins des systèmes de solidarité et de compensation garantissent l'équilibre des comptes pour ces régimes. Plus clairement le régime général, comme les régimes particuliers compensent les déficits de cotisation des régimes des indépendants.

Autre élément, les mobilités professionnelles produiraient beaucoup de poly-pensionnés : un re-

traité sur trois. Pour certains partir à la retraite est un véritable casse-tête administratif. Selon les secteurs, et selon les mobilités inter-

nancent les pensions des retraités, tout en installant un régime de solidarité intergénérationnelles, certes



## LA RETRAITE, des droits à préserver et à conquérir

sectorielles, des inégalités en termes de droits et de pensions peuvent être générées pour des carrières proches ou comparables. Notre système de répartition actuel serait de fait "à bout de souffle", et le nouveau système universel « plus juste », parce qu'il garantirait les mêmes droits indépendamment des secteurs d'activité et des carrières.

### Un système retraite par points, plus juste pour tous ?

Le but de la réforme est donc de remplacer le système présent de droits définis, par un système où le montant de la pension sera calculé sur le nombre de points accumu-

écorné par l'abandon de l'indexation des pensions sur les salaires. C'est une manière de reconnaître que l'efficacité productive de la génération active, qui s'exprime dans la hausse des salaires, est l'héritage de l'efficacité productive de la génération à la retraite. Indexer sur les prix, certes, garantit le pouvoir d'achat des pensionnés, quand il ne s'agit pas de geler les pensions, mais surtout rompt la chaîne de solidarité entre générations.

### La retraite par points un principe trompeur ?

Chacun cotisera dans sa phase d'activité par l'achat de points, cela crée l'illusion que chacun cotise pour soi, et que chacun pourra décider de la date de son départ à la retraite, les bornes d'âge en soi n'ont plus de sens, l'âge de 62 ans restera un âge légal, 64 un âge conseillé et pivot. A priori on ne touche pas à un droit, sauf avec la mise en place d'un système d'incitation au départ différé.

Le nombre de points accumulés au moment de la liquidation sera multiplié par un coefficient de conversion. « Un euro cotisé doit donner lieu aux mêmes droits » serine Emmanuel Macron, argument qui fait mouche auprès d'une génération de jeunes actifs qui est persuadée justement ne pas avoir droit à la retraite.

**Le système par point donne l'illusion de cotiser pour soi, alors que dans les faits il n'en est rien, les points cotisés aujourd'hui alimentent les pensions d'aujourd'hui, le système par point reste un système de répartition, autre illusion sémantique, on ne change rien, ou pas grand-chose.**

Sauf que le système invisibilise complètement ce que le futur pen-



lés, un système plus contributif.

Dans le régime actuel il est possible de connaître le montant de sa retraite au moment de partir, puisque la pension est calculée sur un salaire référence (les 25 meilleures années dans le privé, au lieu de dix avant, et sur les six derniers mois dans la fonction publique), et en fonction du nombre d'années cotisées avec un système de décote et de surcote.

Le système est celui de la répartition, les cotisations des actifs fi-

## DOSSIER SPÉCIAL RETRAITES : STÉPHANE MESTRES ET GÉRARD GIRONELL

sionnaire va toucher : plus de salaire de référence, plus de taux de remplacement, plus de 25 meilleures années ou de six derniers mois de salaire, pour calculer la pension. **Par contre aucune garantie sur la valeur future du point, et l'euro cotisé d'aujourd'hui risque forcément de ne plus correspondre à l'euro de pension de demain.**

Rien n'est dit pour le moment sur les règles d'indexation : les pensions une fois liquidées varient-elles et comment ? Le gel des pensions donne un aperçu de la possibilité du gouvernement de pouvoir faire baisser les pensions y compris une fois qu'elles ont été liquidées. **Les retraités payent et paieront, ils seront la variable d'ajustement et d'équilibre des comptes publics.**



### **Dans Macron tout est com. !**

Le discours dédramatisant présente la réforme Macron, comme celle qui vise à la mise en place d'un système universel plus juste et qui garantirait les mêmes droits à toutes et tous. Tout ceci n'est qu'argutie. Sous couvert de simplification, et d'équité, cette réforme ne vise qu'une chose : une diminution drastique des pensions estimée à 30% en moyenne, elle s'inscrit dans la ligne politique, celle qui se plaît à croire que plus la distribution des richesses se fera vers le haut, plus celle-ci sera à même de ruisseler sur le reste de la société.

Dans la doxa libérale la retraite ne peut être que le fruit d'une épargne d'un effort individuel. Dans la réalité on ne finance jamais sa propre retraite, mais celle de la génération qui part à la retraite, les pensions versées sont toujours une part de la richesse produite à l'instant T.

L'idée de cette réforme, comme des précédentes, est de faire entrer dans les esprits qu'un système de répartition qui établit des solidarités intergénérationnelles entre actifs/retraités n'est plus tenable,

qu'il faut tourner la page et s'ouvrir à un système où chacun cotise pour soi, cette réforme ne cherche qu'à briser les solidarités.

### **Faire reculer le pouvoir ?**

Simplement il faut reprendre, le terrain idéologique que les forces de transformation sociale ont perdu, et démystifier le discours qui donne à croire que le débat est technique, complexe et qu'il n'y a pas d'autre alternative que celle d'accepter la régression sociale. Sous un couvert consensuel, cachée derrière une stratégie de dédramatisation, matinée du discours que finalement on ne change rien, se cache un cheval de Troie apte à faire exploser le contrat social issu du CNR.

Finalement reconquérir ce terrain est à la fois facile et complexe, il faut d'abord se convaincre que tout est politique et que l'enjeu est démocratique, c'est facile et complexe à la fois et nous ne comprenons pas que l'unité nécessaire des forces syndicales sociales et politiques soit si difficile à reconstruire.

## **COMPRENDRE : Le mécanisme d'un régime de retraite par points**

On nous décrit un objectif de simplification et d'équité. Il s'agirait de remettre à plat 35 régimes de retraites, 29 régimes complémentaires, les retraites des fonctionnaires et les régimes spéciaux. On aurait alors un système de retraite par points applicables à tous où chaque euro cotisé donne droit au même niveau de pension de retraite.

Présenté comme cela, le principe d'équité semble s'orienter vers une égalité... en nivelant par le bas et en supprimant par exemple, les 6 meilleurs mois des fonctionnaires, les 25 meilleures années revalorisées en fonction des prix à la consommation hors tabac auxquels on rajoute les retraites com-

plémentaires et les primes...

L'idée générale est la mise en place d'un compte notionnel retraite. En cotisant, chaque actif finance la pension d'un retraité d'aujourd'hui ce qui signifie qu'un système de répartition basé sur une solidarité intergénérationnelle est maintenu.

Par contre, plutôt que cumuler des annuités, chaque actif cumule un capital virtuel dans un compte individuel. Le compte est virtuel du fait du système par répartition, il est individuel car les cotisations retraites acquittées par un actif et son ou ses employeur(s) créditent virtuellement son compte et augmentent son capital virtuel. De plus, ce capital est valorisé chaque

année en fonction d'un indice qui prend en compte le taux d'inflation ainsi que le taux de croissance économique.

Au moment de la retraite, le compte virtuel est converti en pension sous forme de rente mensuelle (pension retraite) en tenant compte de deux paramètres : l'espérance de vie de la génération à laquelle appartient l'assuré, c'est à dire le nombre moyen d'années restant à vivre au moment de la retraite et l'âge auquel on part à la retraite (au hasard 62 ans). Avec ces deux paramètres, on définit le coefficient de conversion.

La pension de retraite à la date de liquidation des droits est déterminée selon la formule suivante : ➡

## **DOSSIER SPÉCIAL RETRAITES : STÉPHANE MESTRES ET GÉRARD GIRONELL**



## Pension = CAPITAL VIRTUEL X COEFFICIENT DE CONVERSION

Actuellement, un pays comme la Suède utilise ce système et a un niveau de pension inférieur au nôtre d'environ 25 %.

L'objectif est d'éviter toute fronde collective en étalant dans le temps la dégradation du niveau des pensions et en la menant de manière ciblée.

Ainsi, toutes les personnes qui ont peu de primes sont extrêmement lésées sur la perte des 6 meilleurs mois. Cela concerne en priorité les enseignants, cible principale du dispositif, et en particulier ceux du premier degré qui n'ont pas d'heures supplémentaires pour limiter les dégâts.

En cas de crise économique, le coefficient de conversion est touché de plein fouet ce qui impacte immédiatement tous les futurs retraités.

Ainsi, le montant des pensions de retraites en Suède a fondu au moment de la crise des

« Subprimes ».

C'est donc le niveau présent et futur des pensions retraites qui sert de variable d'ajustement au moment des crises ; plus de problème de financement...pour le patronat avec les cotisations retraites.

Enfin, le calcul de l'espérance de vie d'une génération s'effectue au moment de l'âge de la retraite et pas à la naissance ou dans la globalité ce qui augmente l'écart et réduit les pensions.

Par exemple, l'espérance de vie actuelle moyenne est d'environ 82 ans à la naissance mais celle des personnes nées en 1956 aujourd'hui est de 23 ans (85 ans). En effet, tous les accidents de la vie et les maladies qui ont fait disparaître des personnes de cet âge impactent le calcul moyen mais plus celui des personnes prenant leur retraite aujourd'hui. En prenant en compte ce critère, on réduit forcément

le montant global des pensions.

L'idée est donc de déterminer un pourcentage du PIB finançant les pensions de retraites (le plus faible possible mais politiquement acceptable) et de le figer dans le temps. Le montant des retraites est donc variable en fonction du nombre de départ et du taux de remplacement. Il dépend également de la conjoncture économique. Les retraités ont vocation à subir de plein fouet les différentes crises économiques souvent provoquées par la finance et la politique de l'offre menée.

Face à cette attaque de grande ampleur sur le pouvoir d'achat des retraités de demain et d'après demain, il faudra mettre en place des réponses collectives à la hauteur de ces enjeux. Pour cela, la mise en place d'un travail informatif dès à présent semble urgent.

## DOSSIER SPÉCIAL RETRAITES : STÉPHANE MESTRES ET GÉRARD GIRONELL



ELECTIONS INTERNES DE LA FSU

**VOTE D'ORIENTATION FÉDÉRALE**

**DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE AU VENDREDI 11 OCTOBRE 2019**

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE VOTE D'ORIENTATION FÉDÉRALE DÉPARTEMENTAL

Les syndiqué-e-s seront appelé-e-s du vendredi 20 septembre au vendredi 11 octobre 2019 inclus à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération. Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 9<sup>e</sup> Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires.

Ce vote est déterminant et ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales et départementales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué-e-s aux congrès fédéraux départementaux et national.

### Démocratie et pluralisme comptent parmi les principes fondateurs de notre fédération.

Les tendances ou groupes de syndiqué-e-s qui souhaitent participer à la représentation des tendances dans les instances fédérales départementales pourront déposer un texte d'orientation et une liste de **32 candidat-e-s** qui seront publiés dans la revue FSU 66 de septembre 2019 pour être soumis au vote des syndiqué-e-s. Ces documents seront également accessibles sur le site de la FSU66.

**Pour être recevables et soumis au vote, un texte d'orientation et une liste de candidat-e-s devront être accompagnés de la déclaration individuelle de candidature à jour de leur cotisation syndicale 2018-2019.**

Les textes d'orientation et listes de candidat-e-s (version papier et version informatique), accompagnées des déclarations individuelles de candidature, devront parvenir à la FSU 66 le vendredi 20 août 2019.

**FSU66 - Bulletin trimestriel de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire -**

**18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN Tél. 04.68.66.68.29 e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.asso.st**

**Directeur de la Publication: G. RAYNAL Imprimé par DS imprimerie CPPAP: 0721 S 06469 ISSN en cours**

**Dispensé de timbrage - Routage 206 - PPDC PERPIGNAN**